

PAR COURRIEL

Québec, le 23 mars 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, 1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite aux questions inscrites au feuillet du député de Rimouski, M. Harold Lebel, du 8 février 2022 demandant :

1. Pourquoi la ministre a-t-elle exclu le programme *Techniques de travail social* et sur quels motifs se sont-ils appuyés pour en venir à cette conclusion?

Le ministère de l'Enseignement supérieur ne nie aucunement les besoins importants des réseaux de la santé et des services sociaux en matière de main-d'œuvre et considère la formation technique comme étant essentielle dans l'écosystème éducatif québécois. Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre sévit actuellement dans une multitude de secteurs et touche un grand nombre de corps d'emploi.

C'est notamment pour cette raison que des choix ont dû être faits à l'échelle gouvernementale afin de prioriser certaines professions en déficit. La sélection des programmes d'études admissibles au programme de bourses Perspective Québec découle de ces choix et a été réalisée en collaboration avec les ministères concernés, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux, qui a exprimé des besoins spécifiques.

Ainsi, pour cette première version du programme de bourses Perspective Québec, on retrouve, parmi les titres d'emplois du domaine de la santé et des services sociaux qui ont été identifiés, les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux. Cette profession vise spécifiquement les personnes détentrices d'un baccalauréat ou d'une maîtrise et d'un permis d'exercice de l'ordre professionnel concerné.

... 2

2. Le gouvernement ajoutera-t-il ce programme à la liste des programmes reconnus pour l'obtention des bourses Perspective Québec, puisque nous avons de plus en plus besoin d'intervenantes et d'intervenants en ce moment?

La liste des programmes d'études ciblés sera révisée périodiquement, et ce, en collaboration avec les ministères partenaires. Une veille sera effectuée en continu pour adresser rapidement les enjeux qui pourraient se présenter.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



Danielle McCann